



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°3
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, sur convocation en date du 16 mars 2026, adressée par le Maire sortant Monsieur François LANCERAUX et sous la présidence de ce dernier.

Nbre de membres : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Madame Elodie ANGELES, Monsieur Patrick BARRETT, Madame Valérie THIMONNIER, Monsieur Stéphane GIANNETTI, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Madame Laurence BERGHGRACHT, Monsieur Loïc BIZEAU, Madame Christelle PEYRUSE, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Anne SAVOIS, Monsieur Marc-Henri DE BUSSCHERE, Madame Audrey MOUTERDE MATHON, Monsieur Théophile BLIN.

Secrétaire de séance : Madame Elodie ANGELES

Objet : ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu la décision du conseil municipal de créer quatre postes d'adjoints,

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1 000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes (art. L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales).

A l'appel de candidatures, Monsieur Patrick BARRETT présente une liste de quatre adjoints.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : QUINZE
- bulletins blancs ou nuls : ZERO
- suffrages exprimés : QUINZE
- majorité absolue : HUIT

Est élue à la majorité absolue, avec QUINZE voix, la liste conduite par monsieur Patrick BARRETT.

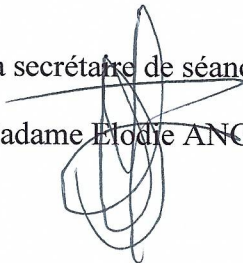
Les adjoints sont immédiatement installés dans l'ordre de la liste :

- BARRETT Patrick : 1^{er} Adjoint au Maire
- ANGELES Elodie : 2^{ème} Adjointe au Maire
- GIANNETTI Stéphane : 3^{ème} Adjoint au maire
- THIMONNIER Valérie : 4^{ème} Adjointe au Maire

Fait à Vineuil Saint Firmin le 20 mars 2026,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

La secrétaire de séance,

Madame Elodie ANGELES



Le Maire,

François LANCERAUX

